

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04937 Numéro SIREN : 831 122 155 Nom ou dénomination : Ab distribution

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/017431

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outillage	4 132	3 639	494	1 871
Autres immobilisations corporelles	44 319	12 635	31 684	22 622
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	49 973		49 973	49 973
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	98 424	16 274	82 151	74 466
<i>Stocks</i>				
Marchandises	54 306		54 306	64 521
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	188		188	
Fournisseurs débiteurs	17		17	6
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 553		1 553	19 531
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	28 172		28 172	8 604
Autres créances	6 537		6 537	3 193
<i>Divers</i>				
Disponibilités	288 264		288 264	141 025
Charges constatées d'avance	232		232	7 168
TOTAL ACTIF CIRCULANT	379 269		379 269	244 048
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	477 694	16 274	461 420	318 514

Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Réserve légale	500	500
Autres réserves	175 521	144 249
Résultat de l'exercice	22 505	31 272
TOTAL CAPITAUX PROPRES	203 525	181 021
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	7 216	17 190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 784	89 659
Personnel	27 516	17 540
Organismes sociaux	6 443	4 676
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 095	5 363
Autres dettes fiscales et sociales	2 842	3 065
Dettes fiscales et sociales	38 895	30 644
TOTAL DETTES	257 895	137 493
TOTAL PASSIF	461 420	318 514

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de la société : SASU AB DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 461 420 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22 505 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/01/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, à jour des différents règlements.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de revient (matières premières et main d'oeuvre directe).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le Bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 132			4 132
– Installations générales, agencements aménagements divers	12 715	13 639		26 354
– Matériel de transport	6 100			6 100
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 871	1 994		11 865
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	32 818	15 633		48 451
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	49 973			49 973
Immobilisations financières	49 973			49 973
ACTIF IMMOBILISE	82 791	15 633		98 424

Notes sur le Bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 633		15 633
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 633		15 633
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

Notes sur le Bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 261	1 377		3 639
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 213	2 516		4 729
- Matériel de transport	1 627	1 220		2 847
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 225	2 835		5 059
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 325	7 948		16 274
ACTIF IMMOBILISE	8 325	7 948		16 274

Notes sur le Bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 86 672 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	49 973		49 973
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	188	188	
Autres	36 279	36 279	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	232	232	
Total	86 672	36 699	49 973
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers – produits à recevoir	4 167
Total	4 167

Notes sur le Bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 257 895 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 784	211 784		
Dettes fiscales et sociales	38 895	38 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 216	7 216		
Produits constatés d'avance				
Total	257 895	257 895		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	7 216			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 216 euros.

Notes sur le Bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	160 083
Dettes provis. pr congés à payer	14 235
Charges sociales s/congés à payer	1 836
Etat – autres charges à payer	2 363
Total	178 517

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	232		
Total	232		

AB DISTRIBUTION LEADER PRICE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000,00 €

Siège social : 18 COURS ANDRÉ PHILIP

69100 VILLEURBANNE

831 122 155 RCS LYON

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 MARS 2022

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021, s'élevant à 22 504,51 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------|
| - Un résultat de..... | 22 504.51 € |
| - Soit un bénéfice distribuable de | 22 504.51 € |
| - Une somme | 10 000.00 € |
| à la distribution de dividende, soit par action, | |
| un montant de | 20.00 € |
| - et le solde, soit..... | 12 504.51 € |
| au compte "Autres réserves" | |

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 20,00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2022, sous déduction pour les associés personnes physiques du prélèvement forfaitaire unique de 30%.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme

Le président

